

MANIFESTE POUR LA RECONQUÊTE D'UNE ÉCOLE QUI INSTRUISE

BULLETIN DE DISCUSSION N° 9

MAI 2018

Compte rendu de la troisième rencontre nationale Samedi 17 mars 2018 à Paris



Prix : 4,00 €
Sous pli 6 €, soutien 10 €

M A N I F E S T E
POUR LA RECONQUÊTE D'UNE ÉCOLE
QUI INSTRUISE

APPEL ISSU DE LA 3^E RENCONTRE NATIONALE
DU MANIFESTE POUR LA RECONQUÊTE D'UNE ÉCOLE QUI INSTRUISE

« Ne touchez pas au Baccalauréat »
« Non au contrôle continu »
« Impossible de laisser faire »

Les 160 participants à la 3^e Rencontre nationale du « Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit » se sont réunis à la veille de la publication par le ministre Blanquer des décrets instaurant le contrôle continu contre les épreuves terminales, anonymes et nationales du Baccalauréat.

Le ministre, le gouvernement veulent détruire le Baccalauréat comme diplôme national, instaurer la sélection à l'université. C'est une nouvelle offensive contre le droit à l'instruction, contre le droit de la jeunesse d'étudier dans la filière universitaire de son choix, le droit de disposer de diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives, le droit pour la jeune génération d'avoir accès à une instruction basée sur des programmes, des disciplines et des horaires nationaux, le droit à l'instruction égal pour tous...

Elle s'inscrit dans le droit fil des attaques tous azimuts engagées par le gouvernement contre nos droits, contre des acquis de civilisation : le Bac et la sélection à l'université, mais aussi les Services publics, le Code du travail, la Sécurité sociale et les hôpitaux, et maintenant la SNCF..

Attaquer le bac, c'est attaquer toutes les conventions collectives, tous les statuts, tous les droits !

**Le Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit
s'est fixé un objectif :**
**aider à clarifier les enjeux, aider à briser le consensus
pour aider à la mobilisation.**

Nous sommes partie prenante du mouvement d'ensemble qui cherche à résister à l'offensive généralisée en cours contre tous les droits et les acquis. Briser le consensus, regrouper le plus largement nécessite une revendication claire.

Il n'y a pas à se concerter parce qu'il n'y a rien à accepter de ce gouvernement.

A chaque nouvelle offensive le gouvernement dégage le piège de la concertation. Il n'y a pas à se concerter parce qu'il n'y a rien à accepter des projets du gouvernement : ni sur le Baccalauréat, ni sur le lycée, ni sur la sélection à l'université, ni sur aucun des autres sujets.

Nous nous adressons à tous : impossible de laisser faire !
« Ne touchez pas au Baccalauréat. Non au contrôle continu ! »

De nombreuses mobilisations de jeunes comme de salariés ont lieu, d'autres sont annoncées. Plusieurs syndicats de la Fonction publique notamment appellent à une grève nationale le 22 mars. Partout, dans les établissements, les services, les ateliers, sur tous nos lieux de travail et dans les manifestations, **faisons signer massivement la pétition.**

Il faudra bien que nous soyons entendus !

Paris le 17 mars 2018

.....

Signez l'appel « Ne touchez pas au Baccalauréat » : <http://manifestecole.fr/signer3.php>

Soutenez le Manifeste financièrement : <https://cagnotte.me/253-manifeste-ecole>

Facebook (lien simplifié) : <http://bit.ly/2DQJ9bC> • Twitter : https://twitter.com/Manifeste_Ecole

Introduction de Martine Dupuy pour le secrétariat d'animation du Manifeste

Bonjour, je suis enseignante, membre du collectif d'organisation national. Je vais présider cette réunion et l'introduire, distribuer la parole et conclure. Un certain nombre d'intervenants sont prévus, que l'on ne va pas tous faire intervenir à la suite, mais après une intervention de la tribune, on donnera la parole à la salle, et ainsi de suite, pour que chacun puisse prendre part à la discussion dès le départ.

A la table à l'entrée, vous pouvez laisser vos mails, et vous avez aussi la possibilité d'avoir des autocollants bien « flashy », « Ne touchez pas au bac, non au contrôle continu », ainsi que le Bulletin de discussion N° 8 du Manifeste, en sachant que tout le soutien que vous pourrez donner sur ces documents permettra au Manifeste de vivre et en particulier de participer au financement du voyage de certains camarades venus d'assez loin.

Pour commencer, très rapidement, je vais juste donner le cadre de cette conférence. C'est une initiative pour la défense du bac comme diplôme national, organisé autour d'épreuves terminales, anonymes, premier grade universitaire ouvrant droit à l'inscription dans la filière universitaire de son choix. Cette initiative a été prise en janvier 2018, sur proposition du collectif national du Manifeste, par 70 enseignants, parents, militants syndicalistes, contre les projets gouvernementaux d'une violence inouïe : projet de réforme du bac et du lycée, projet de loi orientation et réussite des étudiants, projet de sélection à l'entrée de l'université.

On verra dans les interventions en quoi le bac est vraiment le socle et la colonne vertébrale de l'organisation du lycée et même de toute l'école.

Immédiatement, l'initiative que nous avons prise a eu un écho considérable. Nous l'avons mis sur le site que je vous invite à aller visiter, et sur lequel on peut signer en ligne, et sur lequel il est très intéressant de voir les commentaires que mettent les signataires, très divers. On voit que le bac n'intéresse pas que les enseignants, bien au contraire. C'est l'affaire des enseignants, des jeunes, des parents, des syndicalistes, de tout le mouvement ouvrier. Hier soir, il y avait 1463 signatures sur le site récoltées en quelques semaines, ce qui n'est pas mal.

Nous avons ensuite fait une conférence de presse le 22 janvier à Paris. Il y a eu le communiqué du 20 janvier après l'adoption du projet de réforme Blanquer du baccalauréat et du lycée, intitulé : « Ne touchez pas au baccalauréat ». Le ministre renforçait son offensive, et on a alors pensé qu'il serait utile de faire une rencontre nationale de résistance.

Puis il y a eu un communiqué du 12 mars après la publication des projets de textes d'application de la réforme du bac qui vont être examinés au CSE du 21 mars. On s'est dit : c'est impossible de laisser passer et de laisser faire. On a donc publié un tableau comparatif entre l'existant et le projet.

Notre rencontre se tient au moment où s'engage une offensive contre la SNCF avec une remise en cause du statut des cheminots et la fermeture de milliers de lignes, et par ailleurs une offensive contre l'ensemble de la Fonction publique. Mais aussi à un moment où s'organise la résistance contre tous ces plans, car on voit partout des mobilisations, des appels à la grève, ou localement, dans des établissements scolaires, des centres hospitaliers, des centres SNCF, ou plus globaux.

Je suis enseignante, et il y a beaucoup de grèves contre les suppressions de postes, et aussi pour le retour à la semaine de quatre jours. Je discutais hier avec un camarade de la Somme qui me disait : on ne peut pas traverser un village sans voir une banderole qui dit : « *On veut garder notre école* ». Sachant, bien évidemment, qu'un village sans école est un village qui meurt.

C'est donc un moment d'attaques considérables mais aussi de résistance. Pour conclure et laisser la parole aux intervenants et à la salle, notre rencontre a donc pour objectif d'abord de réaffirmer bien sûr la revendication qui nous rassemble : « *Ne touchez pas au baccalauréat, non au contrôle continu* » dont la mise en place est vraiment le cœur de cette réforme. En défendant le baccalauréat, nous défendons un acquis, le droit pour les jeunes d'étudier dans la filière universitaire de leur choix, l'existence de diplômes nationaux, reconnus dans les conventions collectives, le droit pour les jeunes générations d'avoir accès à une instruction basée sur des programmes et des horaires nationaux.

Mais notre rencontre aura aussi pour objet de définir les initiatives à prendre pour défendre le bac, et ainsi, être partie prenante du mouvement d'ensemble qui cherche à résister à l'offensive généralisée en cours contre tous les droits et tous les acquis de la classe ouvrière et de la jeunesse de ce pays. Je vais laisser la parole au premier intervenant, Alain Gluckstein.

Alain :

Bonjour à toutes et à tous. Je suis professeur de Lettres classiques dans un lycée de la banlieue parisienne. Je suis également père d'enfants dont trois n'ont pas encore passé le baccalauréat.

Il y a pour moi un paradoxe dans l'intitulé même du Manifeste pour une école qui instruit : c'est un peu comme si on disait qu'on est pour des vêtements qui habillent, ou des aliments qui nourrissent, des médicaments qui soignent ou un Code du travail qui protège les travailleurs. A priori, cela devrait aller de soi. On se rend compte évidemment que cela ne va pas de soi. Cela vaut aussi pour les médicaments, le Code du travail, et aussi, hélas, pour l'école.

J'étais en début de semaine auprès de ma proviseur qui avait, pour des raisons budgétaires, reçu l'ordre de grouper les trois niveaux de Grec en un seul, c'est-à-dire les élèves de seconde, de première et de terminale. Je lui ai fait savoir que c'était difficile, en fait impossible d'enseigner en même temps à des élèves qui avaient derrière eux six ans de Grec et d'autres qui n'avaient pas du tout étudié cette langue. Elle m'a dit : « *Écoutez, on me demande ça, je ne vois pas comment on peut faire. Ah si j'ai peut-être une idée. Est-ce que vous pourriez faire des projets ? Par exemple montrer en quoi l'enseignement du Grec pourrait aider contre le décrochage scolaire ? Ou peut-être l'éducation à la citoyenneté ?* »

Là j'ai compris qu'en effet, pour elle, l'école n'était pas un lieu où on s'instruisait, mais un lieu où on pouvait faire toutes sortes de choses, y compris les plus éloignées de mes missions et de ce que je sais faire.

Cette bataille pour une école qui instruit, cette bataille pour le baccalauréat, c'est donc aussi pour moi, comme professeur de Lettres, une bataille pour la reconquête des mots, pour redonner leur sens aux mots. Quand on demande par exemple que le baccalauréat reste national, ponctuel, final, anonyme, et qu'il reste le premier grade de l'enseignement supérieur, il n'y a aucun mot qui soit inutile.

En réalité, c'est parce qu'il est — et qu'on entend qu'il demeure — ponctuel, final, anonyme, que le baccalauréat peut rester national et le premier grade de l'enseignement supérieur.

Pour l'instant, le baccalauréat est ponctuel, c'est-à-dire que tous les élèves, en tout cas pour les épreuves écrites, passent au même point du calendrier la même épreuve, où qu'ils soient, de quelque origine qu'ils soient, quelque étude ils entendent faire par la suite. Si le 25 juin c'est l'histoire-géo, c'est le 25 juin pour tout le monde.

Le baccalauréat est final, terminal, c'est-à-dire qu'il intervient à la fin des études. Ce n'est pas rien. Ce n'est pas juste une figure de style quand on dit que le bac est la clé de voûte de l'enseignement. Si c'est le point sur lequel aboutit l'ensemble des études de nos élèves, si on détruit ce point, on détruit tout le chemin qui y mène. On est donc attaché à ce que le bac soit terminal, final.

Dans le projet Blanquer, le bac se passe — j'allais dire « tout au long de la vie » — non mais tout au long des deux dernières années du lycée. C'est-à-dire qu'on ne sanctionne pas les études dans leur totalité, mais des étapes. Entre parenthèses, ce n'est pas un service à rendre aux élèves. Quand je prends mes élèves en début de terminale par exemple, je leur dis : je vais vous amener, pendant trois trimestres, à un degré de connaissance supérieur. Si je les évalue en octobre, en décembre, en janvier, ça signifie que j'évalue le point où je les ai pris et pas celui où je compte les emmener.

Enfin le bac est anonyme parce qu'on n'évalue ni la personne, ni le lycée d'origine, ni le lieu d'où il vient, ni son nom, ni même s'il a été un élève assidu ou sécheur, un emmerdeur ou un « gentil ». On juge son travail. C'est une garantie pour tout le monde.

Enfin c'est le premier grade de l'enseignement supérieur. Ceci est la conséquence de cela. Sans ces garanties, sans toutes ces garanties — baccalauréat final, ponctuel, anonyme — rien ne permettrait à un élève d'accéder à l'enseignement supérieur dans la filière de son choix.

Quand on dit baccalauréat général — et le baccalauréat technologique est devenu une forme de baccalauréat général — ça signifie précisément ça : l'enseignement secondaire a donné à chaque élève le bagage nécessaire et suffisant pour entrer dans le supérieur. On ne demande, on ne demandait jusqu'à présent rien d'autre.

Le bouleversement initié par le gouvernement Blanquer sous la direction du président Macron passe principalement par le contrôle continu. On entend dire souvent dire dans les médias qu'il n'y a « que 40% de contrôle continu ». Donc il resterait une majorité de cet examen qui resterait un examen national. D'une certaine façon, ces 60 % garantiraient le caractère national de l'Éducation nationale et de l'examen qui valide cet enseignement.

En réalité, ce n'est pas tout à fait ça pour plusieurs raisons. La première est que sur ces 60 %, la

philosophie et le grand oral se déroulent après que les élèves auront rendu la fameuse « *fiche avenir parcours sup* ». C'est-à-dire qu'une fois que les jeux sont faits, on leur dit : attention, il y a encore une épreuve nationale, qui a de la valeur, qui vous met tous sur le même plan. Mais cette épreuve se déroule une fois que les jeux sont faits.

La deuxième raison, c'est le grand oral (18 points sur 100). Le jury devant lequel passeraient les futurs bacheliers sera composé de trois personnes : un professeur de l'Éducation nationale d'un autre établissement — on peut dire que ça garantirait la valeur nationale de cette épreuve. Le deuxième est un enseignant... mais de son établissement. Donc un professeur qui le connaît, et qui a peut-être des intérêts à adopter telle ou telle attitude. Et le troisième est « *une personne* ». Voilà un statut nouveau dans l'Éducation nationale, celui de « *personne* ». Ça peut être donc le proviseur, mais aussi le gars qu'on a trouvé dans la rue, le vendeur de glace devant le lycée, ou le marchand de chaussures qui a une pause à l'heure du déjeuner ? Quelle garantie du caractère national de cette épreuve dont un seul membre est un professeur de l'Éducation nationale hors de son lycée ?

Restent donc ces 40 points de contrôle continu. Après les 60 % dont je viens de parler — qui se dérouleront pour partie après que les jeux auront été faits, pour partie avec ce grand oral, sur une question d'ailleurs décidée « localement » et jugée par des « *personnes* » — il reste donc 40 points jugés de manière ni ponctuelle, ni anonyme, ni finale.

10 points de bulletin. C'est-à-dire que les bulletins de note formeront 10 % de la totalité du baccalauréat. On sait comment, dans certains établissements, notamment privés mais aussi certains publics, on peut faire en sorte que ces 10 % soient un peu « gonflés ». Restent 30 points. Passons sur l'énorme désorganisation que la répartition des matières sur lesquelles seront jugés ces 40 points entraîne dans les services, dans la répartition des classes.

D'après le plan Blanquer, il y aurait dans ces matières qui délivreraient le baccalauréat des matières sans enseignant ou sans enseignement : vous avez entendu parler des fameuses « *humanités scientifiques et numériques* ». C'est un monstre. Ça pourrait être enseigné par les professeurs de mathématiques, de sciences physiques, de sciences et vie de la terre, n'importe qui. Ce serait des cours qui ne débouchent sur rien, puisqu'une fois que les épreuves de bac auront été passées, les élèves ne viendront pas en cours, ou ils viendront pour quoi ? Des classes à géométrie variable ...

C'est-à-dire que tout ce sur quoi reposait jusqu'à présent l'édifice du lycée : des matières, enseignées par des professeurs qui ont passé des concours, des cours qui débouchent sur des examens, des classes formées en septembre et qui ont vocation à durer jusqu'en juin, tout cela exploserait.

Trois problèmes restent, à mon sens, dans ces épreuves elles-mêmes. On nous dit que ces épreuves seront tirées dans une « *banque nationale d'épreuves* ». C'est le conseil d'administration présidé par le chef d'établissement qui décidera de l'épreuve, conseil d'administration composé non seulement du proviseur, mais aussi des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes. Il sera donc très intéressant d'être élu au Conseil d'administration pour décider sinon le sujet même mais en tout cas un éventail de sujets.

Nous, professeurs, savons qu'il y a des sujets plus ou moins faciles ou difficiles, plus faciles à préparer à tel ou tel moment, on a fait des bacs blancs. On sait qu'on peut, la veille ou l'avant-veille du bac blanc, donner un sujet qui ressemble beaucoup, ou même énormément au sujet du bac blanc. En math, on change un chiffre. Quelle va être la valeur de cette épreuve ? N'aura-t-on pas tendance à dire : dans ce lycée, c'est vraiment généreux, ils ont tous le bac ?

Deuxième problème, celui de l'anonymat. L'article est d'une hypocrisie formidable : « *Il est préservé sauf quand on ne peut pas le préserver.* » Mais même quand il est préservé, dans un établissement de petite taille, ou là où des matières sont enseignées à un petit groupe d'élèves (dans mon lycée, l'italien, ce sont deux professeurs), tous les élèves connaissent tous les professeurs, tous les professeurs connaissent tous les élèves. On voit bien que l'anonymat ne sera pas préservé. D'ailleurs, dans la dernière mouture du décret, l'anonymat n'est même pas mentionné pour les épreuves de contrôle continu.

Troisième problème, c'est que la note finale, ce ne sont même pas les examinateurs qui la donnent, mais le proviseur du lycée.

On voit bien que sur cette note sur 30, quelle garantie demeure qu'il s'agit toujours d'un examen national ? Aucune. Et je serais président d'université, je me dirais : la seule garantie que j'ai c'est celle qui est marquée en haut de la feuille, c'est-à-dire de quel lycée tu viens, d'où tu viens. Je suis bien content de ne pas être président d'université, car il n'y a rien auquel je sois plus attaché comme formateur au niveau du lycée que de donner à mes élèves un bagage valable pour toutes les destinations, un bac valable pour toutes les

universités.

Une propagande intéressée veut nous faire croire que tout ça va « empêcher les élèves de stresser avant l'examen ».

C'est vrai que c'est un peu stressant de passer cet examen. Mais qu'est-ce que c'est à côté du stress d'être tout le temps sous contrôle ? Il y aura 29 examens sur deux années. Et ces hypocrites ont le culot de nous dire c'est pour « récupérer le mois de juin » qu'il faut faire passer le bac toute l'année. Qu'il faut sacrifier les mois de septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai. Qu'est-ce que ce stress par rapport à celui qu'auront nos étudiants quand ils auront un bac qui n'aura de valeur que dans le district où ils l'auront passé ? Que sera le stress d'être obligé de passer des examens à l'entrée des facultés ?

Tout ça évidemment n'est pas une mesure de bienveillance ou d'amitié pour les élèves. Il faut donner leur nom aux choses. Il s'agit de destruction. Ce n'est ni un problème technique (l'examen est trop lourd) ou d'argent (ça coûte trop cher). Ce n'est pas un problème réservé aux professeurs ou aux spécialistes. Ce problème se pose à tous ceux qui sont attachés au baccalauréat comme au Code du travail, comme au code de la santé, au code des pensions, des retraites, c'est-à-dire à tout ce qui offre des garanties aux travailleurs, aux familles et aux jeunes de ce pays.

Indépendamment des critiques qu'on peut porter au baccalauréat tel qu'il est, et on peut en porter, j'en porte aussi. C'est bien naturel : cela fait des années qu'ils s'acharnent à inoculer la rage au chien qu'ils veulent noyer. C'est le principe même du baccalauréat national, le principe même d'une épreuve commune valant pour tous sur tout le territoire national qui est mis en cause.

Cette destruction n'est pas acquise, elle est en cours, mais nous nous y opposons. C'est comme tel, comme garantie pour nous, professeurs, et pour nos élèves, qu'il faut engager toutes et tous cette bataille.

Nicolas :

J'ai 17 ans, je suis délégué de terminale L dans mon lycée. Je voulais juste dire qu'il est vrai que le système éducatif a de nombreuses failles, on ne peut le nier. C'est aux étudiants et aux lycées de s'adapter au système scolaire alors que ça devrait être l'inverse. On constate que l'éducation n'a pas vraiment évolué depuis le milieu du XXe siècle, je caricature évidemment. Il faut combler ces failles. Je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point.

Pendant, je pense que les réformes Blanquer vont creuser ces failles, renforcer les inégalités entre les lycéens, donc changer les choses, oui, maintenant changer juste pour changer et au final empirer les choses pour les intérêts de certaines personnes et non pour des intérêts communs, non. D'autant plus que ce n'est pas le principe d'une démocratie qui, je le rappelle, est le meilleur système qu'on puisse avoir à l'heure actuelle.

Dans mon lycée on a déjà 76 signatures concernant le retrait de la réforme Blanquer, et je pense que ce chiffre va être exponentiel. Il y a 112 signataires de l'appel national de jeunes « *Macron un an ça suffit* », donc pour tous ceux qui veulent défendre la vision que j'ai du principe de démocratie, il y a une manifestation pour l'unité contre Macron le 13 mai, vous êtes les bienvenus.

Carine :

Bonjour, je viens de Bretagne, du lycée de Lannion. Ce matin j'entendais un député LR qui disait : « *Il y a quelques années le gouvernement voulait réformer la SNCF, ils n'ont pas pu parce que la population était derrière les cheminots. Depuis dix ans, le service s'est beaucoup dégradé, maintenant, la population n'est plus prête à défendre la SNCF* ». Le parallèle avec le bac est direct. Beaucoup de collègues me disent : « *Le bac a perdu du sens, on ne peut pas le défendre tel qu'il est aujourd'hui* ».

Je suis professeur de langues. Il est nécessaire d'expliquer comment depuis des années ils ont attaqué le baccalauréat. Mais il existe encore. Pour la grande majorité, il est encore basé sur des épreuves nationales. Il faut revenir à des épreuves nationales en langues, etc. Ce n'est pas du tout ce qui est prévu.

L'autre parallèle, c'est la volonté « d'associer » les collègues à la mise en place des choses. Chez nous par exemple, on a repris les cours lundi, et lundi matin, on a reçu un mail dans « Toutatis », disant : « *Alerte générale Parcours-sup* ». Il y avait jusqu'à mardi soir minuit pour faire les vœux, et 16 % des élèves n'ont choisi que des formations contingentées sur l'Académie de Rennes, et 18 % n'ont demandé que des vœux hors secteur. Donc nous demandons aux enseignants d'aller « *alerter les élèves sur les risques encourus* ».

C'est quoi, les risques encourus ? ! Un élève qui va avoir son bac ne va pas pouvoir s'inscrire ! Ils demandent aux professeurs d'aller justifier aux élèves la réforme Blanquer, de leur dire : « *attention, si tu fais ce choix, tu ne pourras pas être inscrit* ». C'est lamentable. Mercredi matin, je me suis pris la tête avec un collègue qui disait : « *Tu te rends compte, j'ai un élève super prétentieux, il est en S, il a des bonnes notes, mais c'est un chieur, il n'a fait que deux vœux : 1. Médecine à Brest, 2. Médecine à Rennes.* » J'ai répondu : S'il a son bac et qu'il veut être médecin, il a droit de faire médecine. Le collègue me dit : « *Il aurait fallu qu'il fasse un autre choix, parce qu'en plus, comme ils sont beaucoup à vouloir faire médecin* »... Oui, mais en même temps, on manque de médecins. Il ajoute : « *Oui, mais moi j'insiste pour qu'il mette « maths »* ».

Je lui ai dit : Mais tu es fou. C'est l'élève qui a compris. C'est une avancée soi-disant que ces dix vœux qu'ils vont faire, ils ne sont pas « ordonnés ». Il va faire un troisième vœu, math, qu'il n'a pas envie de faire. On l'envoie en fac de maths et on lui dit : « *c'est bon, t'es satisfait, c'est ton choix* » Il faut expliquer tout cela. Il faut expliquer les mensonges énormes. Il faut un compte-rendu de ce qu'on va dire aujourd'hui et faire connaître tout cela. On est beaucoup plus nombreux que les signatures actuelles à voir l'énormité de la chose.

Jean Pierre :

Je suis instituteur à Paris dans des classes de CM2. Je vous informe que mon conseil d'école et celui de mon voisin comme moi sur le 14^{ème} arrondissement s'est prononcé pour le retour aux 4 jours avant hier. Il y a un raz-de-marée un peu partout, parce que la plus grosse école du 14^{ème}, 17 classes, a aussi voté le retour aux 4 jours.

Le bac est un diplôme national, s'il devient un diplôme maison, différent selon chaque lycée, derrière il y a les programmes nationaux qui sont remis en question. Ce qui remet en question toute l'instruction. J'ai des programmes que je respecte, je dois amener mes élèves de septembre à juin à un certain niveau sur la base de programmes nationaux. Nous sommes inspectés sur cette base.

S'il n'y a plus de bac, plus de programmes nationaux, alors on peut mettre les élèves dans des classes de 30 élèves et plus. Il n'y a pas besoin d'AVS pour les élèves « inclus » systématiquement et privés de soins. Il n'y a pas besoin de remplaçants. Etc. Donc on transforme l'école en garderie, en centre aéré géant. C'était d'ailleurs la volonté de tous ceux qui avaient mis en place les rythmes scolaires, parce que derrière il y a l'articulation du scolaire et du périscolaire. En réalité, c'est la tutelle des mairies et la remise en cause du statut.

Donc on voit bien que derrière cette question du bac, il y a toutes les questions. Il y a la question de l'école, des diplômes nationaux, des programmes nationaux. En vérité il y a la question des conventions collectives adossées aux diplômes nationaux. Et derrière, il y a la destruction de l'école et du statut des enseignants. On a fait le parallèle avec la SNCF. On pourrait le faire avec les hôpitaux.

Donc comme instituteurs, nous sommes au cœur du problème. Ça ne concerne pas que le second degré, pas seulement les enseignants, c'est une question de société.

Pierre :

Bonjour à tous. Je suis en terminale aux Lilas dans le 93. J'ai soumis l'appel « *Ne touchez pas au baccalauréat* » aux lycéens autour de moi et à mes profs. J'en ai aussi discuté dans ma famille, car la défense du bac concerne tout le monde. Mes parents sont signataires du Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit.

Pour le bac, le plus important, c'est que tous les jeunes soient à égalité, quel que soit le quartier où ils vivent ou la situation de leurs parents. C'est vrai que les épreuves en fin d'année de terminale ne sont pas faciles, c'est stressant, mais comme on étudie tous les mêmes programmes et qu'on passe tous les mêmes épreuves, on a les mêmes droits.

C'est pour ça que je suis contre le contrôle continu : ce sera encore plus stressant, chaque note va compter, pas le droit à l'erreur, pas le droit d'avoir des difficultés. Je défends le bac national le même pour tous, car je veux le droit pour chaque lycéen de choisir librement sa filière et son université. Je sais qu'il y a eu des dizaines de signatures dans les lycées du 92 et du 94, je pense qu'il faudrait qu'on se regroupe, et peut-être qu'on peut faire ça jeudi prochain, le 22 mars. Mes profs font grève et je vais manifester. Ici on n'est pas tous dans des syndicats. Si des parents et des retraités veulent nous aider à tenir une banderole qui

pourrait dire : « *Non au contrôle continu, non au bac maison, oui à l'égalité, ne touchez pas au bac national le même pour tous.* » Je voudrais proposer à tous les lycéens et les étudiants dans la salle de se réunir à la fin pour décider d'un appel pour défendre ce droit fondamental qui est le bac.

On pourrait lancer cet appel à tous les jeunes, le distribuer dans les lycées. Je vous remercie.

Maria :

Je suis cadre de santé formateur en Institut de formation en soins infirmiers, instituts qui sont plus connus sous le nom de « écoles d'infirmières ». Quand j'ai été sollicité pour venir défendre le baccalauréat à votre conférence, je me suis dit : Quel est le rapport entre les études infirmiers et la défense du baccalauréat ? Alors, j'ai pensé naturellement que l'on veut intégrer les études infirmiers à l'université et aux chances qu'ils vont avoir de s'en sortir si le baccalauréat est déqualifié, étant donné les difficultés croissantes qui existent déjà pour qu'ils puissent mener à bien leurs études.

Mais en écoutant les interventions dans cette salle, j'ai compris que la problématique est bien plus grave.

J'ai entre mes mains le « rapport Le Boulter », qui vient de sortir, destiné à donner forme à la mission d'universitarisation des professions paramédicales et de maïeutique (sages-femmes). En France, il y a 21 professions paramédicales et de maïeutique. Sous prétexte d'universitarisation, ce rapport critique en réalité ce qu'il appelle « *la hiérarchisation dans l'organisation des soins* » en France, c'est-à-dire qu'il conteste que ce soient les seuls médecins qui ont le pouvoir de diagnostiquer et de prescrire. Il compte ainsi généraliser un modèle qui n'a pas fait ses preuves dans les pays anglo-saxons : la capacité pour des auxiliaires médicaux de diagnostiquer et de prescrire. Mais, au-delà de ceci, avec ce qu'il appelle des « *nouveaux métiers* », il envisage de transformer de bout en comble les diplômés et les professions en créant de la « *transversalité* ». C'est-à-dire, qu'une infirmière peut exécuter des actes propres à d'autres professions, ou un aide-soignant des actes propres à une infirmière, etc.

Au-delà de ce que cela signifie pour l'organisation et l'offre de soins dans notre pays. Quel rapport entre ces projets et la défense du baccalauréat ? Certains pensent que ça va être valorisant pour les infirmières. Mais que va-t-il se passer en réalité ? Si nous prenons les chiffres de 2015 pour la filière infirmière (la plus importante), 186 000 candidats se sont présentés au concours d'entrée en école d'infirmières pour environ 31 000 places d'accueil en formation. Or, demain il n'y aura plus ces places en IFSI. Il y aura Parcospup. La sélection accrue pour entrer à l'université. Que vont-ils devenir les milliers de jeunes qui ne seront pas admis ? A partir du rapport Le Boulter nous pouvons entrevoir la réponse : ils vont faire aussi des « *nouveaux métiers* ». Des « *nouveaux métiers* » déqualifiés, héritiers d'actes de soins aujourd'hui strictement réglementés et exclusifs aux diplômés paramédicaux. C'est la déqualification, en haut comme en bas de l'échelle. Avec les conséquences que l'on peut imaginer pour les soins donnés aux patients, d'autant plus que -et c'est une notion d'une extrême importance- les quotas et les organisations seront décidées « par territoire ».

Et d'après ce que j'ai compris ici, cette déqualification commencerait par un baccalauréat au contrôle continu, où certains seraient sélectionnés et orientés très tôt pour suivre certaines filières. Défendre le baccalauréat c'est aussi défendre les diplômés et professions paramédicales.

Arthur :

Je suis enseignant d'histoire-géo-lettres en lycée professionnel. On n'est pas directement concernés par la réforme du baccalauréat, mais il y a un peu l'équivalent du rapport sorti dans l'enseignement professionnel avec le rapport Calvez-Marcon. Je voudrais d'abord évoquer la question du contrôle continu car le contrôle continu, ou contrôle en cours de formation, est déjà en place dans les lycées professionnels depuis une quinzaine d'années, en particulier pour les matières générales mais également pour les matières professionnelles. En bac pro, les élèves sont évalués en grande partie en cours de formation, et également en CAP.

L'année dernière avec les collègues, on s'est posé une question pour l'épreuve d'anglais, l'histoire-géo et le français, car une grande partie de ces épreuves sont des oraux. On a entre 15 et 24 élèves par classe. Dans la filière tertiaire (sanitaire et social...), ou vente commerce, il peut y avoir 30 à 35 élèves par classe. Les oraux durent entre 10 et 15 minutes par élève. Faites le calcul du nombre d'heures d'enseignement qu'on est obligés de supprimer pour faire passer les oraux aux élèves avec en moyenne 4 élèves qui passent par heure, sachant que dans les matières générales on a un maximum de 3 heures de cours par semaine. On a calculé

que le contrôle continu neutralisait entre six et dix semaines de cours par an, pendant lesquelles on était obligés d'envoyer les élèves en permanence surveillés par les AED.

Sachant qu'en parallèle, il n'y a pas suffisamment d'AED, donc on envoyait nos élèves dans les autres cours pendant les oraux.

On a refusé de faire ça cette année. On a décidé de bloquer une semaine de cours où tous les oraux seraient passés pour tous les élèves pour l'anglais, l'histoire, la géo. Sans compter les épreuves de français par ailleurs qui peuvent se dérouler sur trois semaines. Donc si dans un groupe il y a des élèves absents, vous êtes obligés de les faire repasser le mercredi après-midi, donc on bousille une semaine de cours et par ailleurs on fait tous du bénévolat parce qu'on se dit que sinon l'élève n'aura pas son CAP.

La proviseure nous a expliqué que ce qu'on avait fait n'était pas dans l'esprit du CNCF, qui est « *d'évaluer l'élève quand il est prêt* ». C'est-à-dire que le contrôle qu'on lui propose lui est spécifiquement réservé en fonction de son niveau. Donc il ne s'agit pas de former un élève à un niveau général qu'il doit atteindre à la fin de sa formation, mais nous devons adapter les contrôles et les évaluations qui vont déterminer le diplôme national qu'on est censés lui délivrer, en fonction de là où il en est. Et on nous dit, en particulier pour les élèves handicapés : « *Si jamais il n'a pas atteint un niveau, ce n'est pas grave, il aura un livret de compétence* ». Mais on a refusé que nos élèves perdent des dizaines d'heures de cours.

À la fin de l'année, les collègues se sont réunis, on a réfléchi, et on a conclu qu'en fait on avait organisé nous-mêmes sur l'établissement exactement ce qui avait cours avant, c'est-à-dire des épreuves terminales, à la fin, les mêmes pour tous. On avait même fait en sorte que ce soit "anonymé" en échangeant les enseignants.

Évidemment ça ne nous satisfait pas, ça nous a donné un travail énorme, bien plus que si ça avait été pris dans un cadre national hors temps scolaire.

Donc j'ose à peine imaginer la manière dont ça va se traduire dans les lycées généraux. C'est un massacre pur et simple de l'enseignement, des rythmes scolaires.

Un dernier mot sur le rapport Calvez-Marcon. Il y a bien sûr énormément de choses dedans, mais le plus important, c'est qu'il y a une attaque majeure contre le diplôme intermédiaire dans les lycées professionnels, le CAP-BEP. Le bac-pro de 4 ans est passé à 3 ans, il y a eu la suppression d'un grand nombre de BEP. Le bac universitaire premier diplôme universitaire reconnu nationalement date de 1808, et le deuxième diplôme c'est le CAP, qui date de 1911, qui est le deuxième reconnu dans les conventions collectives nationales. Ce diplôme est maintenant délivré en fin de 1ère aux élèves qui vont passer le bac pro, et doit leur permettre d'avoir un certain niveau de qualification. Le rapport Calvez-Marcon explique qu'il faut purement et simplement le supprimer.

Maria :

J'ai oublié l'essentiel, ça va être organisé de manière territoriale. Chaque région va déterminer le contingent de médecins, de kinés, de manipulateurs radio pour qui des formations seront à disposition. Ça fait vraiment peur, car ça veut dire évidemment que ce sont les facteurs économiques qui vont dominer, et qu'il va y avoir une inégalité pharamineuse en matière de santé dans ce pays.

Marie-France :

J'aurais voulu simplement une clarification sur la mise en œuvre de cette réforme. On a beaucoup parlé des conséquences par rapport aux élèves. J'ai entendu parler de socle commun, j'ai entendu dire que les filières L et S allaient disparaître, que les élèves auraient le choix entre des options majeures et mineures. Donc il va y avoir disparition de disciplines. Je n'ai pas tout compris.

Marianne :

Je travaille dans l'Éducation nationale. Ça m'a beaucoup touché d'apprendre que le gouvernement s'en prenait au baccalauréat. Quand j'ai fait mes études, c'était à un âge où on sait le moins clairement ce qu'on veut faire dans sa vie, et là, on doit du jour au lendemain, avoir une orientation, savoir quelle filière ... On

n'a pas le droit à l'erreur. Ça me choque énormément. Je pense à mon enfant plus tard, aura-t-il encore accès à l'université ? Après le baccalauréat, ils vont peut-être s'attaquer au lycée, puis à l'école primaire ?

J'habite dans le département le plus précaire de France, le 93, et il y a le fameux « Parcours sup » et j'ai entendu dire que les élèves du 93 étaient bloqués quand ils souhaitaient s'inscrire dans une université parisienne. On m'a dit, c'est faux, la première année d'étude, c'est obligatoire d'être dans son département. C'est une info ou une intox ?

Carole :

Je suis enseignante en collège, mais aussi maman d'une lycéenne qui remplit Parcours sup cette année.

Pour répondre à cette question, quand tu demandes une faculté qui n'est pas dans ton secteur, en banlieue, tu es inscrit en banlieue. Si tu demandes Paris, apparaît en rouge sur Parcours sup que ce n'est pas ton secteur. Après tu peux continuer à la demander. Ce n'est pas « interdit de le demander ».

Mon témoignage sur Parcours sup : je l'ai rempli avec ma fille. On y a passé trois après-midis entiers. On a demandé des classes prépas. Pour chaque classe prépa, il fallait une lettre de motivation. Pour la fac, il fallait un CV, une lettre de motivation pour chaque parcours. On habite en banlieue. On a demandé la fac la plus proche, un quart d'heure en RER, la Sorbonne. Non, nous c'est Créteil, à une heure et quart de chez nous.

Les doubles cursus ne sont absolument pas dans Parcours sup, donc il faut le savoir par le bouche-à-oreille, car le proviseur ne savait pas, les profs principaux ne savaient pas, le lycée ne savait pas, c'est une copine qui a dit : il faut aller sur e-candidat, pour demander une double licence. L'amie de ma fille a demandé un IUT, il faut qu'elle lise des livres et en fasse des comptes-rendus, qu'elle fasse des interviews et remplisse des sortes de QCM.

C'est vraiment le parcours du combattant. Je pense que des gamins non accompagnés vont baisser les bras et se dire : ce n'est pas pour moi, vu la liste des attendus que les facs et autres écoles demandent.

Sacha :

Je suis en 1^{ère} dans le même lycée que Pierre qui a parlé tout à l'heure et je redouble. J'ai suivi l'année dernière APB, et cette année, je suis Parcours sup. Parcours sup n'est pas mieux qu'APB. On nous l'a présenté comme quelque chose d'extraordinaire, et je ne trouve pas qu'il y ait une énorme différence. Par rapport à l'année dernière, pour les vœux il y en avait 32, cette année il n'y en a que 10. Après il y a des sous-vœux, mais je ne vois pas l'intérêt.

Les professeurs ont dit que si on n'avait pas forcément envie de s'inscrire sur Parcours sup, ou de mettre des choses parce que Parcours Sup nous oblige à dire des choses qui ne nous intéressent pas. Moi personnellement, j'en avais mis deux, mais certains dans la classe ne voulaient pas mettre des choses hors Parcours Sup, et ils y ont été obligés. Je ne vois pas trop l'intérêt de faire quelque chose qu'on n'aime pas.

Je trouve que c'est beaucoup plus sélectif. Maintenant il faut obligatoirement mettre une lettre de motivation et un CV. En plus il y a moins de place que l'année dernière, donc il faut qu'on se vende mais on ne peut pas forcément mettre tout ce qu'on a envie de mettre.

Par rapport aux secteurs, personnellement j'ai demandé un BTS à Évry et après à la Sorbonne, etc., donc je n'ai pas de problème, mais j'ai des amies qui en ont. C'est vrai que quand on habite dans le 93 ou à Paris, ce n'est pas la même chose.

Rodolphe

Je suis directeur d'une école élémentaire dans le 14^{ème}. Avec la réforme des rythmes scolaires sur l'Académie de Paris, on a rempli les écoles privées. Maintenant on assiste à la mise en place d'une véritable discrimination sociale, légale. Nos jeunes vont perdre leurs droits. Quand ils sont dans un département, ils vont y rester. Ceux qui sont à Paris, tant mieux pour eux, ceux dont on a entendu les témoignages, qui sont en Seine-Saint-Denis, ça va être très difficile de faire des études supérieures. D'où ensuite la perte de droits sur le marché du travail. Donc il va falloir qu'on se remue, qu'on se bouge, qu'on fasse du bruit, qu'on sorte dans la rue pour se faire entendre et installer un rapport de force. Je compte sur tout le monde. Merci.

Thierry :

Je suis professeur des écoles, donc instituteur, en maternelle. On est tous confronté, de la maternelle à l'université aux mêmes choses. En maternelle, l'année dernière, on nous a déjà fait le coup de ce qu'ils appelaient le « *carnet de suivi* », où il fallait à tout prix coller uniquement ce que les enfants savaient faire. Il fallait absolument que les parents ne sachent pas ce qu'un enfant en grande section *devait savoir*. Ça risquait de les traumatiser. Par contre, quand ils sont arrivés en CP, on leur a collé une évaluation avec plein de choses qui n'étaient même pas dans le programme des maternelles.

J'entends ce que disait le camarade du lycée professionnel. C'est la même chose. On refuse de faire acquérir aux enfants un programme national. Et de la maternelle à l'université, on veut disloquer les programmes nationaux. On est aussi tous confronté en tant qu'enseignants cette année à la mise en place de notre nouvelle « évaluation » dans le cadre de PPCR. On n'est plus évalué sur les programmes et la transmission des connaissances.

A mes heures perdues, je fais un peu de syndicalisme. Lundi prochain il y a une CAPD qui va dire quels sont les enseignants qui vont passer dans la fameuse « *classe exceptionnelle* ». Dans notre département, un collègue, parce qu'il n'a pas donné son numéro de portable, est noté « *très insuffisant* ». Avant, on était inspecté dans une classe, il y avait un programme, on était censés le respecter, et en fonction de cela on avait une note, et grosso modo, en fin de carrière, tout le monde finissait au 11ème échelon. Maintenant il y a la rectrice, l'IEN, qui vont décider à la tête du client que celui-ci va être promu 5, 10 ou 15 ans avant les autres, non en fonction du programme appliqué. Les collègues qui ont résisté par exemple en mettant en place des aides pour faire le ménage, ça ne sera pas très bien vu.

Quand j'entends ce qui se dit, je m'interroge : comment se fait-il que tous ensemble, dans l'Éducation nationale, on ne soit pas clairement dans la rue pour dire : maintien partout de notre statut, maintien partout des programmes nationaux, maintien du bac ? Le problème est général, et on a intérêt à expliquer aux parents tout ce qui est dit ici : derrière nos programmes et nos diplômes nationaux, il y a les ordonnances, le Code du travail, le fait qu'ils veulent individualiser tout, non seulement pour les enseignants mais pour tous les salariés, ça va être "chacun est un client" pour empêcher qu'on soit capable de se défendre collectivement, sur la base de conventions collectives fondées sur des diplômes.

L'enjeu concerne tout le monde. Il faudrait qu'on arrive à sortir de cette réunion avec une bagarre qui commence pour qu'on regroupe enfin tous les enseignants, tous les parents sur ces bases.

Christophe

Maître de conférence, université de Bordeaux.

Bonsoir à tous, je vais vous parler un peu de l'université. Comme vous le savez, il y a une réforme concernant l'entrée à l'université. Je voudrais essayer de vous montrer à quel point cette réforme est cohérente avec l'ensemble du projet, et que cela vous permettra peut-être de mieux cerner le projet global qui est celui du gouvernement et du Président de la République.

D'abord, pour comprendre la méthode utilisée, il faut dire avec force que cette réforme a été construite sur trois mensonges, et que ces trois mensonges ont été martelés par la presse et par le gouvernement. Et quand je dis des mensonges, je pèse mes mots. Je vais vous en donner la démonstration. C'est-à-dire que le gouvernement a sciemment menti pour noircir le tableau de façon à imposer la réforme qui est la sienne, et qui n'a donc pas pour finalité de résoudre les trois supposés problèmes mis en avant.

Vous avez nécessairement entendu parler de ces trois supposés problèmes, qui ont été déclinés sur tous les taux : le taux d'échec en 1^{ère} année, le scandale du tirage au sort, et APB. Si vous n'en avez pas entendu parler, c'est que vous étiez sur Mars pendant les trois derniers mois.

Je vais vous montrer pourquoi c'est un mensonge organisé. On va commencer par APB. Il suffit tout simplement d'aller voir la note réalisée par le ministère de l'Éducation nationale comme chaque année, publiée en novembre 2017 sur le site du ministère. En gros, elle dit que ça s'est passé comme d'habitude, c'est-à-dire avec un très haut niveau de satisfaction des vœux. Les pourcentages sont autour de 98, ... % de satisfaction.

Vous allez peut-être dire : quand même. Alors regardez le texte du rapporteur de la République en marche

sur la réforme de l'entrée à l'université. Puisque cette réforme est destinée à mettre un terme au scandale d'APB, forcément ... Que dit le rapporteur, M. Gabriel Attal, devant la ministre ? « *Le système APB a globalement bien fonctionné* ». Je ne développe pas. Premier mensonge, donc.

Deuxième mensonge, le tirage au sort. Le scandale. Dès que vous dites que vous êtes contre la nouvelle réforme, on vous dit : « *Donc vous êtes pour le tirage au sort* ». C'est aussi l'argument utilisé par la ministre devant les députés et sénateurs. Alors combien y a-t-il eu de tirés au sort ? En 2017, 12 737 formations sur APB. Je suis un intellectuel comme vous tous, donc on se bat avec des chiffres, pas des argumentations. Tout doit pouvoir être vérifié, car c'est aussi notre capacité à convaincre celles et ceux que nous avons à convaincre. Combien de formations donc en 2017 ont été concernées par le tirage au sort ? 92 sur 12 737 ; et quand je dis formation, ce n'est pas une filière. Vous allez dire d'accord, mais peut-être que ça concerne des dizaines de milliers d'étudiants. 2 465 étudiants étaient concernés soit 0,45 % des étudiants qui ont candidaté à APB.

Personne ne peut décentement croire qu'on change l'ensemble du système pour 0,45 %. Si je le traduis de manière un peu prosaïque, on pourrait dire : il suffisait de créer 2465 places à l'Université pour régler le problème.

Mais le taux d'échec de 60 % ? Là c'est encore plus simple. Il suffit que vous vous reportiez page 4 du document de propagande gouvernemental pour défendre Parcours Sup. Vous apprenez, page 4, que le taux de « diplomation » en France est de 80%. Donc pour ceux ayant le bac et qui s'inscrivent dans le système d'enseignement supérieur, tout compris, 80 % obtiennent un diplôme.

Alors peut-être que les autres pays sont à 90 ou à 100 %. Manque de bol, la moyenne pour les pays de l'OCDE est de 70%. L'Allemagne est à 70 %, la Grande Bretagne un peu en dessous, l'Italie, pays ultra sélectif, avec un examen d'entrée par formation — examen payant —, a 50 % de « diplomation ». Donc vous arrivez à l'idée que l'économie générale du système français, ce n'est pas l'échec, mais la réorientation. Ce qui fait réussir les étudiants à l'université, c'est la possibilité de se réorienter. Et si les chiffres généraux ne suffisaient pas, un de mes collègues qui adore les chiffres l'a fait en histoire à Bordeaux. Il a regardé tous les dossiers. Il a constaté qu'en L1 Histoire, à l'université de Bordeaux Montaigne, le taux de réussite est essentiellement le fait d'étudiants en réorientation.

Alors si on voulait sourire, on dirait que c'est intéressant, cette histoire de taux d'échec : imaginons que nous réagissions de la même façon que le ministère, dont vous avez compris comment il calcule son taux d'échec de 60 % : on ne regarde pas ce que deviennent les étudiants, on regarde juste à la fin de l'année 1 comme s'ils disparaissaient du système (au passage d'ailleurs, le taux de non réinscription des étudiants est de 10 % depuis la fin des années 60, et il n'a pas bougé, la courbe est désespérément plate).

Regardons donc un autre pilier du système et on va appliquer le même regard que le ministère, à un endroit où on concentre des moyens financiers, les classes préparatoires aux grandes écoles littéraires : on donne beaucoup d'argent, on sélectionne à l'entrée. Combien d'étudiants inscrits en hypokhâgne-khâgne intègrent une grande école à l'issue de leur scolarité ? 7%. Donc taux d'échec : 93 %. Donc avec notre grille c'est 80 %, mais si on prend leur grille, alors il faut l'appliquer à tout le monde. Et nous découvrons alors que personne ne s'émeut : que la concentration des moyens sur une toute petite frange d'un public étudiant qui débouche sur un taux d'échec que l'on peut qualifier de massif (93%) ne choque personne.

Autrement dit, le fait qu'une classe préparatoire aux grandes écoles ne prépare pas aux grandes écoles, en particulier dans les études littéraires, ne choque strictement personne. Donc, la réorientation est parfaitement possible.

Ceci dit, quel est donc le véritable projet ? On comprend bien que les trois arguments utilisés étant faux, c'est nécessairement pour une autre raison qu'on fait la réforme, et que le projet derrière ne peut pas être dit et décrit, parce que s'il l'était, il risquerait sans doute une réaction. Il n'y a pas de raison d'avoir littéralement inventé un tel rideau de fumée pour pouvoir ne pas dire ce qu'on veut faire. Que veulent-ils faire ? On peut décliner la réponse.

Premièrement, très clairement, il s'agit d'imposer le « modèle de l'entreprise » partout : lettre de motivation, CV, etc... Il s'agit que le bachelier ou la bachelière finisse par avoir l'impression d'être « embauché » par l'université, donc il prépare déjà sa future vie professionnelle. Ce premier élément est extraordinairement visible. Et ouvrons la parenthèse, personne à l'université ne va regarder le CV, etc., parce qu'on n'a pas le temps. Et de toute façon, le ministère, mardi prochain, va nous donner l'algorithme, c'est-à-dire le futur APB, qui va nous permettre de « trier » tous les étudiants. Ça il ne vous le raconte pas et le fait en cachette, car évidemment, c'est un scandale public de faire écrire des lettres de motivation et un CV à des lycéens et des lycéennes, avec tout ce que ça suppose de mobilisation des parents et parfois d'officines

privées et payantes, des professeurs, etc., pour Rien. C'est simplement pour commencer à habituer les universitaires à « trier », et les lycéennes et lycéens à rentrer dans le modèle de « l'embauche ».

Deuxième niveau du projet : c'est d'introduire un nouveau plafond pour les étudiantes et étudiants de catégorie populaire surtout, à Bac + 3, ce qui correspond à l'impératif de l'OCDE : il faut monter le niveau, mais il est hors de question que ce dit « nouveau public » vienne ensuite prétendre arriver à bac + 5, sinon tout le système commence à s'effondrer car bac + 5, c'est celui des grandes écoles. Il n'est pas question de voir ces « nouveaux publics » arriver et troubler le tableau d'ensemble.

En fait, ce blocage est historiquement assez traditionnel : à chaque fois qu'on franchit des paliers un peu significatifs, vous avez une crispation du système. Car il faut quand même le dire, même si on veut le défendre, on veut aussi le changer, car le système sert aussi à assurer la reproduction sociale, c'est-à-dire à distribuer des diplômes qui légitiment des parcours déjà inscrits dans les milieux sociaux d'origine. Il faut quand même se le dire, sinon on ne parle pas de la réalité.

Donc en 1967, vous avez en gros la même loi Parcours Sup, quand on arrive à 1 million d'étudiants. En 1986, réforme Devaquet, 2 millions d'étudiants. Et là, nous arrivons au 3^{ème} million. C'est un changement de société considérable que d'avoir 3 millions d'étudiants. C'est donc un enjeu politique majeur, parce que c'est là où se joue véritablement le combat républicain.

Nous savons, parce que c'est notre histoire, que pendant très longtemps, sous couvert d'école pour tous et pour toutes, nous avons fabriqué, institutionnalisé, un système extraordinairement dual. Dual dès Jules Ferry avec l'école pour les pauvres — l'école primaire, l'école primaire supérieure, et pour les meilleurs, l'école normale d'instituteurs et d'institutrices qui était le bout du chemin, pendant que les autres allaient au petit lycée, etc. Quand « les va-nu-pieds, les gueux, les sans-dents » ont commencé à arriver, dans les années 30, on a mis sur pied un examen d'entrée en sixième qui n'existait pas avant. Donc c'est notre histoire. Et quand on a commencé à les voir arriver au bac, on a cristallisé autour des classes préparatoires aux grandes écoles qui permettent d'éviter les mélanges et que ça continue. C'est notre histoire, il faut qu'on l'assume.

Pendant très longtemps, notre histoire, c'est habiller de la toge de l'égalité, y ajouter la méritocratie républicaine, pour asseoir un système qui contient des formes d'inégalité. Il n'est pas inégalitaire par nature, mais on ne peut pas le regarder en disant : tout va bien, ce système garantit l'égalité républicaine. C'est une fiction.

A partir de là, l'enjeu, pour moi, est d'asseoir la revendication de l'égalité sur l'enjeu de la transformation du système éducatif dans son ensemble. Il est scandaleux que nous laissions les choses en l'état, de la même façon qu'il serait scandaleux de laisser s'installer les réformes aujourd'hui en train de s'instaurer. C'est donc un projet de société.

Tout à l'heure des collègues l'ont dit, je crois que cela dépasse largement celles et ceux qui exercent le métier de l'éducation. Ça nous concerne tous et toutes, puisqu'au fond, c'est une formidable tentative de préempter l'avenir. Quand vous fabriquez des citoyens qui vont se définir comme des « auto-entrepreneurs » ou « auto-entrepreneuses » de leur propre vie, vous changez durablement la société. Et il est scandaleux qu'un président élu avec 24% des voix au premier tour puisse se permettre, sans débat large, général, ouvert, de transformer à ce point la société. Car ces transformations seront très difficiles dès lors à empêcher et surtout, le retour en arrière sera très long et très coûteux.

Donc pour celles et ceux qui croient encore à l'égalité républicaine, c'est aujourd'hui que ça se joue. Pas après-demain, mais dès aujourd'hui. Donc nous devons tous et toutes mobiliser la totalité des gens que nous connaissons, car il n'y a pas une seule personne dans ce pays qui ne soit pas concernée par la transformation qui se joue sous nos yeux. Merci.

Estelle :

Bonjour, je suis Estelle Daurié de Dijon, et je voudrais lire la contribution d'un collègue, Grégoire Menet, qui est chercheur en mathématique à l'université de Bourgogne. Il écrit :

« Pour ma part, je considère que la loi de sélection en licence a comme objectif principal d'instaurer des numerus clausus dans chaque filière, et ainsi réduire le nombre d'étudiants à l'université pour permettre d'avantage d'économies au nom de « la dette ». La prétendue réforme du bac n'a pas d'autre objectif. Le gouvernement ne respecte pas ses engagements envers les universités en n'allouant pas les dotations nécessaires.

Dans chaque discipline, on est contraint d'effectuer des comptes d'apothicaires pour pouvoir respecter un budget continuellement en baisse. En mathématique, à Dijon, ce seront 150 heures de cours supprimées en licence, plus d'une centaine en master. En sociologie, ce sont carrément tous les TD qui ont été supprimés. Un maître de conférence en psychologie me racontait que lors de la constitution des « maquettes », plus personne ne s'intéressa au contenu des cours mais uniquement à la question : est-ce que cela ne va pas coûter trop cher, comment faire pour que la maquette soit acceptée ?

Le gouvernement n'allouant pas des dotations correspondant aux besoins des universités, est en train de dénaturer l'université et de dégrader le contenu de nos diplômes. Face à cela, il n'y a qu'un seul objectif conforme aux intérêts des étudiants et du personnel enseignant ou bien TTS, c'est faire reculer le gouvernement sur les réformes de sélection à l'université, et imposer que les moyens nécessaires soient affectés à l'accueil de tous les étudiants dans de bonnes conditions d'études.

Comment gagner ? Par l'unité sur ces revendications, comme ce qui avait été fait précédemment avec une pétition dans l'AG de notre université. Mais pour cela, il faut désigner clairement la cible : le ministère, le gouvernement Macron-Philippe qui s'efforce de détruire tous les services publics... »

Il conclut : « Je voudrais dans ce sens souligner l'initiative du Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit, qui organise la réunion nationale du 17 mars pour la défense du bac comme diplôme national, premier grade universitaire, et contre le contrôle continu. »

Un intervenant :

J'habite le 15^{ème} arrondissement de Paris et je suis vraiment très étonné de la multiplication des écoles privées pour l'enseignement supérieur. Il y en a qui ouvrent partout. J'ai accompagné mon petit-fils, qui passe le bac cette année, à de multiples salons de l'étudiant concernant le numérique. A la Porte de Versailles, ce n'était pas loin. Alors là, une immense surprise, et c'était tellement étonnant que je l'ai revérifié : tous les stands étaient tous ceux d'écoles privées, ... sauf trois : ceux de la Marine, de l'Armée de Terre et de Saint-Cyr Coëtquidan.

Et comme mon petit-fils doit retourner à Lyon, on cherche par là. Ne croyez pas que les formations sont à Lyon intra-muros. Pour lui, ça va être à Bourg-en-Bresse. L'un des responsables d'une école privée nous a fait remarquer à juste titre : « *Vous dites que l'école privée c'est cher, mais quand vous allez additionner le logement, parce que votre enfant ne sera pas à côté de chez vous mais très loin, plus la nourriture, les transports, vous allez vous apercevoir que le public vous reviendra plus cher que le privé qui est à côté de chez vous.* » Je vous remercie.

Cécile :

Bonjour. Je suis CPE dans un lycée professionnel. Je suis également maman d'une élève en terminale et d'une jeune en 5^{ème}, donc en plein dans la réforme du collège. Je voudrais dire plusieurs choses. J'ai entendu tout à l'heure les contributions de lycéens. Ma fille qui est en 5^{ème} s'ennuie profondément au collège, elle passe un certain nombre d'heures de cours depuis l'année dernière à faire pendant des heures des séances que vous connaissez bien autour du « vivre ensemble ». On fait venir les pompiers... Bref.

Les jeunes collégiens s'ennuient. La nature a horreur du vide. On s'embête, on s'enquiquine, on se fait violence. Pourquoi ? Parce qu'on n'apprend pas, parce qu'on n'est pas en heure de math, de français, de géographie...

Ma fille en terminale fait son inscription Parcours Sup actuellement. Elle s'ennuie également depuis deux à trois ans. J'entendais tout à l'heure avec beaucoup d'intérêt le jeune lycéen qui disait — et je pense que ça fait effectivement longtemps que ça devrait être le cas — que c'est l'école qui devrait s'adapter aux élèves et pas l'inverse. Bien entendu, or on fait tout le contraire.

Évidemment, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Le bac on y tient. Le diplôme national, on y tient. Le bac c'est le deuxième diplôme reconnu dans les conventions collectives, qui donnait droit jusqu'ici — puisque la loi Travail est passée par là — à un salaire minimum, et donc il faut défendre le bac.

Maintenant, comme syndicaliste, je suis très contente de savoir qu'il y a ce regroupement pour la défense d'une école qui instruit depuis deux ans, mais je me dis : comment a-t-on fait pour arriver là. Ça fait deux ans, tout à l'heure quelqu'un disait qu'il y a grève le 22 mars, on est des fonctionnaires, des parents d'élève, il faut vite tous ensemble y aller. Oui. J'ai l'impression que depuis des années, on a empilé les

combats, que l'on a saucissonné les combats. J'ai lu le Manifeste qui disait : il y a eu l'affaire de Bobigny. Oui, dans ce pays, les fédérations alors qu'on attaque l'école républicaine se sont permis de dire qu'il fallait être pour la « *formation tout au long de la vie* », des « *compétences* » et non plus des savoirs, les statuts ce sont des insultes et il faut les détruire. On est en plein dedans.

Ne faut-il pas aujourd'hui revenir aux fondamentaux : l'école républicaine, qu'est-ce que c'est, un diplôme c'est quoi, c'est quoi le bac, c'est quoi l'école pour tous, l'ascenseur social c'est quoi, qu'est-ce que l'école est devenue ? Comment expliquer aujourd'hui, en une phrase, à un parent, un salarié, un professeur en collège, en primaire, en lycée, que l'on est en train de détruire l'accès au savoir, que par là même on détruit les statuts des enseignants ? Parce que dans deux ou trois ans, si j'ai bien compris, il n'y aura plus des enseignants de mathématiques, de SVT, de physique, de français, mais des enseignants capables de n'agir qu'en « *transversalité* », de faire un peu de tout, avec les fameuses « *humanités scientifiques et numériques* ». Tout ça, ce sont des milliers de postes en cours de suppression.

Bien sûr, ce n'est pas là tout de suite, à la prochaine rentrée. Mais si la réforme se met en place, dans trois ans, il y aura des milliers de postes et des disciplines peut-être qui vont disparaître. Bien sûr, pas partout en même temps. Mais dans 5 ans effectivement, l'école ne sera plus du tout la même qu'aujourd'hui.

Donc comment faire pour rendre intelligible en discutant avec un parent, un salarié, que le statut de l'enseignant, c'est ce qui lui permet d'enseigner uniquement une matière pour laquelle il a été formé de façon extrêmement précise, car la personne qui a passé ce diplôme a étudié, et est donc la garantie pour l'élève qu'il a en face de lui d'avoir un enseignement basé sur des connaissances réelles, sur des savoirs tangibles, et non sur des « *compétences* », un « *savoir-vivre* », etc.

Je voulais dire également pour finir que comme CPE, je reçois de plus en plus d'élèves — et les surveillantes qui travaillent avec moi s'en rendent compte aussi — qui ont bizarrement, tous les jours, ça peut aller jusqu'à 4 le matin et 2 l'après-midi, des élèves qui ont des crises de spasmodie, qui sont dans l'angoisse. Je m'effraie si on passe d'un bac soi-disant couperet et grand générateur de stress au bout de trois ans à 29 examens par an. Des pressions extrêmes sur des enfants qui seront sans cesse évalués, des parents qui vont faire pression, des élèves aussi, on va où ? On est là pour que tout élève qui doit passer le bac soit vu d'une façon bienveillante par celui qui va l'accueillir en face, d'où qu'il vienne, quel que soit son milieu social, quelles que soient les phases difficiles par lesquelles il est passé, qu'il ait redoublé ou pas. Il a le droit à y compris se tromper, faire deux années, ... Il avait ce droit jusqu'ici.

Moi, comme syndicaliste, je pose le problème de comment faire comprendre cela de manière pédagogique. Vous avez 1500 signatures. Si on arrive à bien faire les choses, la courbe devrait être exponentielle dans quelques mois. Car le bac, c'est maintenant qu'il est menacé.

Marc :

Bonjour, je suis professeur de philosophie à Villepinte, en Seine-Saint-Denis. Je suis l'un des initiateurs de l'appel « Ne touchez pas au baccalauréat ».

Pour répondre à la question sur les inscriptions à Paris et cette fameuse mention « *hors secteur* ». On peut s'inscrire. Mais il y a des quotas mis en place pour laisser la place d'abord aux gens de l'Académie elle-même, je crois sur la base du lieu d'habitation. Si on habite Paris, on peut s'inscrire pour 80% des places réservées dans les capacités d'accueil. Il me semble qu'il reste 20 % pour les gens qui viennent d'autres académies. On voit bien que dans une Académie où il y a une pression comme celle qu'on voit dans les facs parisiennes, il sera quasiment impossible de s'inscrire à Paris pour quelqu'un du 93.

On a un système qui ne dit jamais : c'est absolument impossible. Il donne des possibilités théoriques, de vagues droits abstraits, sans aucun moyen de les réaliser en réalité concrètement, pour quelqu'un du 93 notamment.

Il y a un lien profond entre le changement en cours de la forme du bac et la sélection mise en place à l'université. Je voudrais le formuler comme suit : maintenant, l'État est juridiquement fondé à sélectionner, à dire : vous n'avez pas le droit d'entrer dans une faculté, le bac ne suffit plus.

C'est la mise en place d'une sélection qui ne sera pas basée sur l'avenir, et on devrait appeler les « *fiches avenir* » des « *fiches passé* ». On sera enraciné dans son passé depuis le stage en entreprise qu'on a fait en troisième, les options qu'on a choisies en seconde, première, terminale. On ne dira pas : c'est absolument impossible, mais toujours « *écrivez une lettre de motivation, payez une entreprise de coaching 500 euros pour vous aider à*

remplir la fiche. »

Ce qui est important, c'est que l'État se désengage par ces réformes de la responsabilité et de l'obligation de fournir les moyens à tous d'accéder aux connaissances requises pour obtenir le baccalauréat. Jusque-là, même s'il y a évidemment des inégalités dans l'exercice concret de l'enseignement, mais ces inégalités vont être inscrites dans le droit désormais. L'État n'est plus responsable de l'impossibilité pour quelqu'un d'acquérir les connaissances, d'avoir par exemple des cours, et si un prof est absent, ce ne sera pas grave, débrouillez-vous.

C'est à vous désormais de remplir les attendus qui vont définir la possibilité d'accéder à l'université.

Je voudrais finir avec deux anecdotes personnelles. J'ai eu par hasard des nouvelles de deux anciennes élèves, et c'est édifiant par rapport à ce qui est en train de se passer. Quelqu'un parlait tout à l'heure d'autocensure dans le choix des formations. J'enseigne la philosophie. Il y a beaucoup de gens dans le 93 qui s'autocensurent et disent : je ne pourrais jamais suivre cet enseignement.

Une ancienne élève donc m'a dit qu'elle n'osait pas demander la philosophie, mais finalement s'y est inscrite. Maintenant qu'il n'y a plus de droit à l'erreur, cette autocensure va être catastrophique.

La deuxième élève illustre autre chose : c'est la capacité des enseignants à dire si les élèves sont susceptibles d'être intégrés à une formation. Une collègue lui avait dit qu'elle n'avait aucune chance de réaliser son projet d'avenir et avait même éclaté de rire. Mais aujourd'hui elle est en train de réaliser ses ambitions. Merci.

Léo :

Je suis étudiant à l'IDEC et syndicaliste à l'UNEF. Il faut qu'on parle aussi des décrets d'application. Il y a la remise en cause des connaissances dans la mesure où ils veulent nous supprimer les rattrapages. C'est la continuité de la loi LRU. Derrière la sélection c'est aussi la suppression du régime étudiant de Sécurité sociale qui fonctionne et est géré par les étudiants. Qui est mieux placé que les étudiants pour savoir ce qu'il nous faut en matière de santé ?

Véronique :

Bonjour. Je ne suis pas du tout enseignante, mais technicienne de laboratoire, et je fabrique des médicaments. Par ailleurs je suis maman de trois enfants dont deux sont scolarisés et la troisième rentre à l'école l'année prochaine. Deux sont en situation de handicap et donc l'école ce n'est pas toujours simple. Mais je ne suis pas là pour ça, mais parce que je suis salariée, et que le baccalauréat concerne aussi les conventions collectives.

Je suis syndicaliste, j'ai un diplôme de DUT, donc BAC+2. J'ai été embauché au coefficient dans la convention collective de la chimie qui est 225. Ça suppose un salaire minimum pour ce Bac+2. Des collègues sont ingénieurs, donc Bac+5, qui ont été embauchés donc au coefficient 400, ce qui donne un certain salaire. Des collègues sont BAC+7, les docteurs. On parle toujours du bac, au départ, et pas d'autre chose. Il y a le CAP-BEP, puis le BAC. Sans le BAC, il n'y a pas les +1, +2, +3... définis dans toutes les conventions collectives.

Donc aujourd'hui, quand on attaque le bac, on attaque les conventions collectives. Parce que dans toutes les conventions collectives, il y a une grille de salaire, avec les diplômes.

Il y a déjà des attaques contre les conventions collectives, puisque dans mon entreprise qui est un très grand groupe, on a deux conventions collectives, celles de la Chimie et de la parapharmacie. Dans la Chimie il y a une grille de salaires avec des coefficients qui correspondent à des diplômes, et quand vous êtes embauché avec tel diplôme, on ne peut pas vous payer moins que ce niveau dans la convention collective.

A côté, il y a la convention collective de la pharmacie dans laquelle il y a aussi une grille, tout pareil, avec des diplômes, tout pareil. Mais les salaires, eux, sont attachés aux « postes ». Donc avec un Bac+3, +5 ou +7, vous pouvez être embauché comme « zootechnicien », niveau bac avec un salaire niveau bac.

Donc il y a déjà des attaques contre les conventions collectives. Mais quand on s'attaque au bac, on s'attaque à TOUTES les conventions collectives. Pas une par une. C'est tout l'édifice des conventions collectives qui est attaqué. Et ça fait le lien avec les attaques contre le Code du travail, avec la remise en cause de la hiérarchie des normes, que vous soyez enseignant ou pas, parce que généralement, votre mari,

votre femme, vos frères et sœurs, ne sont sans doute pas enseignants. Tout ça va ensemble.

Pour attaquer aujourd'hui les droits des travailleurs et des salariés de ce pays, il faut détruire tout l'édifice qui a amené aujourd'hui au fait qu'on revendique les revendications collectives, le Code du travail. Donc défendre le baccalauréat concerne tout le monde. Pas seulement les enseignants et leur statut. Pas seulement mes enfants qui, j'espère, à un moment ou un autre seront amenés à passer le bac. Mais moi aussi, dans mon travail de tous les jours, et les jeunes diplômés, quand on arrive à les faire embaucher. Parce que c'est mieux d'être embauché que stagiaire, car les stagiaires n'existent pas dans les conventions collectives.

Donc la question se pose pour tout le monde. Donc développer le Manifeste et les signatures ne s'adresse pas qu'aux enseignants, aux parents d'élèves, mais à tous les salariés et tout le monde autour.

Alain :

Je vais « essayer de répondre » à des questions posées, non parce que je ne suis pas capable de répondre par nature, mais parce qu'il y a à dessein des zones de flou dans la réforme proposée par le ministre Blanquer. Par exemple ce grand oral qui compte pour 18 points sur 100. Il n'est prévu aucune plage horaire, aucun enseignement à proprement parler pour le préparer. Si vraiment cela a de l'importance, il faudrait au moins avoir un enseignement d'une heure par semaine.

Autre exemple. Des enseignements vont être évalués en décembre. Que deviendront les professeurs et les élèves après la passation de cet examen ? Je connais mon employeur, il y a peu de chance qu'il me laisse me tourner les pouces ou aller au café. Je suppose donc qu'on me demandera peut-être de faire passer des grands oraux blancs !

Cela dit, la réforme Blanquer a comme horizon 2021. Un de mes trois fils est déjà hors de cause. Dans cette perspective, l'année prochaine serait changée — j'emploie le conditionnel car si on est ici c'est pour empêcher que ça se passe vraiment comme ça — et les secondes seraient engagées dans ce processus de réforme, à la marge pour commencer, puisqu'il y aurait simplement une matière étrange — orientation, rhétorique, on ne sait pas très bien ce que c'est — qui serait ajoutée à raison de trois heures par semaine. C'est apparemment pour cette raison qu'on me supprime mes trois heures de Grec... Il faut bien les prendre quelque part dans le cadre d'une dotation fermée.

L'année d'après en 1^{ère}, puis l'année suivante en terminale, les bouleversements seraient d'une autre ampleur. Il n'est évidemment plus du tout question de filière. Il y a un « socle de culture commune ». Les collègues de collège connaissent ce qu'on appelle les « socles », c'est-à-dire le minimum du minimum en deçà duquel même lire, écrire et compter serait difficile. Donc ce socle de culture commune compterait pour 16 heures. Ce serait le menu de base auquel les élèves devraient ajouter des enseignements de spécialité au nombre de trois en première, de deux en terminale, et une seule option.

S'agissant de matières comme la mienne qui s'enseignent surtout en option, c'est évidemment un danger visible à terme. Les élèves en langues anciennes ont souvent deux ou trois options. S'ils n'en ont qu'une et ne choisissent pas latin-grec, il y a fort à parier qu'au-delà des belles paroles du ministre, ces langues qui sont anciennes deviennent vraiment des langues mortes, ou enseignées en fac pour ce qu'il en restera.

Il n'y aura plus de classe de L, ES ou S. Pour les matières, il y a un très grand flou. On a parlé des « humanités numériques et scientifiques ». Il y a aussi une matière appelée « humanité, littérature et philosophie ». Ce sont des blocs horaires dont on ne sait pas à quel professeur elles seront dévolues. Cela permet évidemment ce qu'on appelle en entreprise « une très grande souplesse ». Un professeur de mathématiques pourra faire les humanités numériques, mais ça pourra être aussi un professeur de sciences physiques. « Humanité, littérature et philosophie » pourra aller à un prof de philosophie. En ce qui me concerne et en raison de mon grand âge, il est hors de question qu'on me demande quoi que ce soit en dehors de la matière pour laquelle j'ai passé un concours et pour laquelle j'ai des connaissances. Si on m'envoie en « humanité, littérature et philosophie », j'enseignerai ce que je sais faire. Je ne volerai pas sur la marchandise, mais quelle sera l'épreuve sur la base de laquelle on validera ensuite cet enseignement que j'aurai donné ? Mystère. Si c'est en contrôle continu, je le ferai à la mesure de ce que j'aurai fait, mais vous voyez un peu l'arnaque et les différences qui vont se développer entre les différents établissements.

Je crois que le ministre lui-même ne peut pas répondre au-delà. Je voudrais ajouter deux choses. D'abord quelqu'un a parlé tout à l'heure des « attendus », qui prennent une proportion énorme dans chaque fiche, les professeurs étant amenés à les lire pour voir si les vœux des élèves correspondent aux attendus. On comprend bien que plus les attendus sont grands, plus l'arbitraire selon lequel on choisira tel ou tel sera

grand. Les universités ne sont pas tenues de dire pourquoi elles n'auront pas pris tel ou tel étudiant.

Personne ne peut répondre à ces attendus. Beaucoup de professeurs eux-mêmes, au regard de ce qu'on demande — j'ai vu ce matin ce qui est demandé pour le DUT des services — seraient incapables de remplir tous ces attendus. Il s'agit de mettre en apparence la barre très haut, pour n'avoir de justification à donner à personne quand on refusera les gens.

Troisièmement sur les étudiants bloqués, Marc a répondu tout à l'heure en partie. Des étudiants seront bloqués pour des raisons géographiques. Si Paris retient seulement 20 % des étudiants de banlieue, c'est bien en deçà du nombre d'étudiants de banlieue qui se présentent en effet pour l'instant aux portes des universités parisiennes et sont retenus. On comprend bien qu'il y aura un très grand nombre d'étudiants qui, même en formant dix vœux, vont ne trouver de place nulle part.

On sait que le gouvernement a prévu pour cela une année dite « *de césure* ». C'est-à-dire un moment d'arrêt dans les études avant même de les avoir commencées. Il est question de les mettre devant un ordinateur sur lequel ils pourront apprendre sur un système des « *mohawks* ». C'est-à-dire qu'on demandera à ces étudiants qui auront été refoulés des universités de rester chez eux devant un ordinateur, à charge pour eux de choisir le bon site.

Dans le lycée où j'enseigne, l'idée de prêter main-forte à une telle mascarade, d'avoir nous-mêmes à cocher les cases dans lesquelles il faudrait mettre les élèves répugne à la plupart d'entre nous. On a eu une assemblée générale hier. Et sur une quarantaine de personnes, 38 doigts se sont levés pour dire : « *Il est hors de question que nous procédions nous à cette sélection honteuse. Il est hors de question que ce soit nous qui disions à nos élèves : même bachelier, tu n'iras pas en faculté. Il est hors de question qu'on dise, nous : ne satisfait pas aux attentes du secteur.* » Nous sommes allés voir notre chef d'établissement, et elle a dit : « *Pour ma part, j'écrirai favorable pour tous les élèves, pour toutes les filières non sélectives.* » Nous avons dit : « *Pour notre part, nous mettrons : très satisfaisant à tous les élèves.* » Parce qu'ils auront satisfait, en passant le baccalauréat à la seule et unique obligation d'un élève qui veut aller en faculté : obtenir l'examen pour l'instant national.

Christophe :

Un mot sur la question de la privatisation, car c'est souvent un totem qu'on met en avant sans véritablement expliquer pourquoi et comment ça va se passer. Si on regarde la question de la licence, ça va se passer des deux côtés.

Au niveau du bac, les modalités de sélection à l'entrée vont finir d'une manière ou d'une autre à très rapidement intégrer l'établissement dans lequel on a passé le bac. Et plus on va renforcer la part de contrôle continu, plus le « niveau » des futurs étudiants sera apprécié à l'aune de l'établissement dans lequel ils ont fait leur étude et non à l'aune du diplôme national, anonyme, etc., qu'ils auront obtenu. C'est tellement vrai que dans une réunion publique, le président de l'Université Paris Dauphine a dit : « *nous avons déjà les statistiques de réussite par établissement en 1^{ère} année chez nous.* » C'est déjà fait. Donc on peut paramétrer. Comme l'a dit mon collègue tout à l'heure, comme il n'y aura pas les moyens de vérifier les critères utilisés, personne ne pourra même le savoir. Tout est relié.

Côté licence, on a évoqué l'arrêté licence. Pour l'instant, il y a une espèce de confusion, parce que c'est à la fois trois ans d'étude, mais aussi — depuis la réforme du processus de Bologne dont on va célébrer en France les 23, 24 et 25 mai à la Sorbonne et au Théâtre de Chaillot, en présence de notre Président de la République préféré, les 20 ans — 180 crédits (points) ECTS (European Credits Transfer System). Quand ça a été mis en place, on était un certain nombre de mauvais esprits à dire : un jour, ils vont nous faire payer ces crédits, et nous dire combien ça coûte. On y arrive.

On est en train de détruire les licences de l'intérieur. Aujourd'hui, quand vous avez une licence d'histoire, on sait en gros à peu près ce qu'il y a à l'intérieur. Avec la réforme, plus personne ne sera en capacité de le savoir. Il pourra y avoir dans ces 180 crédits, 60 crédits de remédiation, d'option. Donc on est en train de détruire les parcours de formation, et à la place d'instaurer ce qu'on appelle des « *blocs de compétence* ». Ça commence à vous rappeler quelque chose.

La loi dit que désormais tout est « *modulaire* » et « *capitalisable* ». Tout ce qui sera fait à l'université doit pouvoir donner lieu à crédit ECTS. Vous ne saurez plus ce que vous aurez dans les 180 crédits. Ce qui veut dire que tout le monde est concerné. Dans 10 ou 15 ans, si la loi passe, personne ne se souviendra que vous avez eu votre licence avant Macron. Donc il ne faut pas croire — ouf ! — moi je m'en suis sorti. Quand on détruit les diplômes nationaux, ce sont les diplômes de tout le monde qu'on détruit, et pas seulement celui

de ceux qui ne l'ont pas encore.

Dernier verrou : le monopole de la collation des grades. 180 crédits ECTS ne vaut licence que si une université vous délivre un diplôme.

Qu'est-ce qui est officiellement en discussion en ce moment ? Les conférences des grandes écoles de notre pays sont en train de négocier avec le ministère pour qu'il ne laisse pas ce monopole de la collation des grades aux universités. Nous aussi on peut le faire dans le cadre du « *principe de délégation des services publics* ».

Évidemment, il y a un problème. Si vous déléguez cet élément à des grandes écoles privées, il faudra accréditer leur formation, qu'à travers le CNESER, le ministère dise : « *oui votre formation correspond bien* ». Et les grandes écoles, soucieuses de « *l'intérêt général* » ont dit : « *On est conscient que ça va vous coûter de l'argent, donc nous allons payer* ». C'est dans une dépêche AEF.

Donc la marchandisation, ce n'est pas après-demain ou dans dix ans ? Elle est déjà là. Et si vous regardez, elle est strictement partout.

Dernier élément : le principe même d'une sélection à l'entrée à l'université implique une marchandisation. Pourquoi ? Parce que ça signifie que le bac ne suffit pas. Il y a le bac plus des « *compétences* ». Il va donc bien falloir qu'à un moment donné, ces compétences-là soient estimées quelque part, mesurées. Comme il a été dit tout à l'heure, pour l'instant personne ne regarde, tout ça se fait par algorithme, pas question d'aller vérifier. Donc nécessairement, d'une manière ou d'une autre, un système de certification finira par se mettre en place. Et ce système de certification sera nécessairement en dehors de l'Éducation nationale, puisque l'Éducation nationale, c'est le bac.

Donc par quel que bout que vous le preniez, la logique de marchandisation elle est déjà là. Vous voyez jusqu'où on va dans le détail. Il n'y a pas un seul endroit qui va y résister. C'est pour ça qu'il faut, toute affaire cessante, arrêter de mettre des virgules dans des « *accords* » etc, et se dire, comme l'a dit Patrick Chamoiseau, « *la résistance stérile est d'abord celle qui ne sait pas relier* ».

Alors relient, faisons apparaître le projet de société au-delà de la question de nos statuts, de nos services d'enseignement et même des moyens. Parce que ce n'est pas à cette échelle-là qu'on se bat. Aujourd'hui on se bat à l'échelle de l'égalité républicaine. Et ce combat, il est largement partagé par la population à condition qu'on lui explique, à ce niveau-là, c'est-à-dire qu'on lui dise à quel niveau le projet de société républicain est attaqué.

Jack :

Comment Macron, élu avec 24% des voix peut-il faire ce qu'il fait ? La réponse comporte plusieurs éléments. Oui, évidemment, on peut dire que ce gouvernement est illégitime quand on regarde le nombre de voix qui l'ont porté au pouvoir. Il faut se rappeler aussi qu'on est face à des institutions de la Vème République qui ont été qualifiées autrefois de « *comp d'Etat permanent* » et qui permirent par toute une série de subterfuges de faire passer contre l'avis d'un peuple la volonté d'un seul homme. Mais je voudrais insister sur une question. On doit prendre garde à la méthode utilisée par le gouvernement à grande échelle pour toutes ses réformes : il utilise ce qu'il appelle la « *concertation* ». Et il dresse à chaque occasion le piège de la concertation pour passer.

Cela mérite une explication parce que moi, je suis pour la négociation. La négociation c'est la reconnaissance de deux parties, de deux adversaires, de gens différents qui se rencontrent pour parvenir à un accord et où chacun peut s'exprimer, chacun peut utiliser les moyens qu'il a à sa disposition pour peser sur la négociation.

La concertation, c'est autre chose. C'est la volonté dès l'origine, paraît-il, de parvenir à un but commun, de construire ensemble quelque chose. C'est assez saisissant de voir sur le dossier de la SNCF, du baccalauréat, sur les ordonnances de la loi travail que cette méthode a été utilisée par le gouvernement. Si on prend les ordonnances sur la loi travail, force est de constater qu'elles ont été votées et que le Code du travail a été très largement modifié.

Sur le terrain du baccalauréat, certains disent aujourd'hui : « *il n'y a pas eu assez de concertation* ». Et certains, si vous lisez la presse, disent qu'il faut rouvrir une concertation afin de pouvoir faire avancer les choses. Je ne pense pas qu'on puisse reprendre cette demande. La concertation c'est pour aller vers un but commun et nous sommes dans un système où un homme a déjà fixé un but. Le président Macron a dit dès sa campagne électorale qu'il y aurait une réforme du baccalauréat, qu'il y aurait une diminution du nombre d'épreuves terminales à quatre et que ce n'était pas négociable. Les quelques discussions qui ont eu lieu ne portaient

que sur des questions finalement annexes et ne permettaient pas de faire entendre la voix de la population qui veut évidemment conserver d'une part le diplôme national du baccalauréat, premier grade universitaire donnant accès à l'université et d'autre part, tout le système des diplômes qui est fondé sur l'existence du baccalauréat.

Donc, je crois qu'il faut récuser fermement le système de la concertation et considérer que justement la voie de l'action est aujourd'hui inéluctable. Cette voie n'est pas toujours facile. Je pense que nous sommes dans une situation de division politique et de division syndicale mais sans m'attarder trop sur le sujet, je voudrais dire qu'il y a en bas un mouvement qui se cherche et qui cherche à s'opposer aujourd'hui aux plans du gouvernement.

Je suis membre d'un syndicat, le SNES membre de la FSU, et je suis frappé de voir qu'au moment où se déroulent les congrès académiques du SNES, les syndiqués du SNES par en bas font entendre leur voix et prennent position contre la réforme Blanquer. A Versailles, le congrès estime que les projets de décrets, d'arrêtés, extrêmement précis, n'ouvrent la voie à aucune négociation possible. Ils préparent un lycée pour initiés où les élèves les plus proches des codes scolaires seront les mieux à même de s'en sortir. Le congrès condamne le fait que le bac Blanquer est caractérisé par un recours accru au contrôle continu et que de ce fait le bac, examen national, deviendrait un diplôme local. Le congrès se termine évidemment par la demande d'abandon des réformes Blanquer du bac et du lycée.

En Corse, le Congrès a adopté une résolution demandant le refus de tout contrôle continu et l'exigence d'un bac exclusivement fondé sur les épreuves nationales, terminales, anonymes et demande par conséquent le retrait de la réforme Blanquer.

A Dijon, est adoptée une motion disant que « *la proposition de grand oral doit être retirée. Le projet de réforme présentée par le ministre le 14 février est inacceptable. Le SNES rappelle son refus de tout contrôle continu et l'exigence d'un baccalauréat fondé intégralement sur des épreuves nationales, terminales, anonymes qui soit le premier grade universitaire garantissant l'accès à la filière choisie par l'élève et assurant l'égalité des candidats des établissements et des territoires. Le SNES exige le retrait du projet de réforme du baccalauréat Blanquer.* »

Je pourrais poursuivre l'énumération des motions adoptées dans d'autres académies comme à Lille, à Rouen, Lyon, Créteil comme à Strasbourg et je ne connais pas toutes les délibérations de tous les congrès académiques.

Il y a une volonté qui essaie de se faire jour et qui doit nous donner confiance sur les possibilités qui existent aujourd'hui de faire reculer le gouvernement.

Sur le plan syndical, dans le syndicat qui est le mien, ces motions d'académies existent mais encore faut-il qu'elles soient représentées au niveau national. Et je crois qu'il y a une bagarre à mener pour forger quelque chose permettant que cette volonté soit représentée au plan national.

J'ajouterais que la question de savoir si le gouvernement va ou non parvenir à faire passer la réforme du bac n'est pas tranchée. La réponse dépend en partie de ce que nous faisons. Nous pouvons jouer un rôle. Et tout à l'heure je pense que des propositions seront présentées par Martine. Je pense qu'aujourd'hui, l'heure est à l'organisation, à la mobilisation, pour faire éclater le consensus de sommet qu'on voudrait bâtir autour de cette réforme du baccalauréat et parvenir à faire entendre ce qui est la voix de la majorité. Cette réforme n'est pas bonne et doit donc être abandonnée.

Martine :

Normalement, nous sommes arrivés au terme des échanges. Si vraiment une personne veut intervenir ce sera rapidement avant que nous passions à la conclusion de nos travaux.

Les interventions multiples ont toutes été extrêmement intéressantes. Certes il y a des imperfections dans le système scolaire et dans le bac, certains l'ont exprimé. Cela mériterait d'être amélioré. Mais pour être amélioré, il faut conserver ce qu'on a. Ce qui a été aussi exprimé c'est que nous sommes face à une véritable déflagration avec au cœur de l'offensive la question du contrôle continu. Je n'y reviens pas. Cela a été largement développé.

On a aussi réaffirmé que le bac actuel est le socle de l'organisation du lycée, des programmes et des disciplines et au-delà même de l'ensemble du système de l'éducation nationale. Le gouvernement s'appuie sur les contre-réformes des gouvernements précédents mais là on doit dire qu'il y a un pas qualitatif qui est

franchi et cette réforme a des conséquences terribles pour tous : les enseignants, les élèves (je reviendrais sur quelques exemples) et en particulier, cela a été également souligné, par les enfants de la classe ouvrière, par les plus fragiles dont les parents n'ont pas les moyens de payer Acadomia ou des coachs qui valent des fortunes pour compenser la baisse des programmes ou remplir ce qu'on leur demande de remplir.

Les conséquences pour les élèves : la remise en cause du droit à l'instruction pour tous les élèves quelle que soit leur situation sociale ; la fin des programmes nationaux par disciplines, enseignés par des profs recrutés sur concours et sous statut et inévitablement avec la manière dont c'est organisé, un appauvrissement des programmes ; la fin du même nombre d'heures d'enseignements pour tous avec une baisse considérable des heures d'enseignement entre l'existant et le projet ; la fin du groupe classe, homogène avec un système d'heures communes et de spécialités. C'est la dislocation d'un cadre qui est quand même structurant et rassurant pour les élèves et en particulier toujours pour les plus fragiles et les plus vulnérables.

Avec l'organisation qui a été développée, le moment où vont être passées les épreuves, c'est la remise en cause de l'année scolaire et de l'emploi du temps hebdomadaire : les cours vont s'arrêter après que les épreuves auront été passées, par exemple en décembre ou à la rentrée des vacances de Pâques et ensuite les élèves vont être carrément livrés à eux-mêmes. C'est une véritable déscolarisation qui est organisée par le gouvernement. Il n'y aura plus que l'épreuve de philo et le grand oral à préparer.

On comprend bien que le gouvernement, par ce système, veut faire de grandes économies en réponse bien évidemment aux exigences européennes de réduction des dépenses publiques.

Les séries sont supprimées : elles étaient identifiées et claires. Elles sont supprimées dans ce lycée des « possibles » comme l'explique le rapport Mathiot. « *Les élèves doivent choisir eux-mêmes trois spécialités parmi dix possibles sachant que tous les établissements ne pourront pas offrir les mêmes spécialités.* »

Mathiot, dans le cadre des réunions décentralisées qui ont eu lieu dans les départements, est venu à Marseille en tenir une dans un lycée. Avant cela, il a rencontré des lycéens du Conseil académique de la ville et il leur a vendu sa réforme en leur disant : « *Ce sera le lycée de la liberté, le lycée du rêve. Vous pourrez rêver votre parcours en fonction de vos envies et de vos besoins. Vous pourrez faire votre choix dans une vaste gamme.* » C'est véritablement crapuleux et on voit bien que le rêve n'aura pas la même couleur en fonction du lycée dans lequel on sera.

Dans son rapport Mathiot propose d'ailleurs que les établissements se limitent à proposer « *une offre de formation adaptée au tissu économique local* ». Donc on voit bien ce qu'il veut.

L'élève doit s'orienter, et ça vous l'avez exprimé, les parents en particulier et les jeunes, dans une espèce de labyrinthe dès la fin de la seconde pour fabriquer son propre « *parcours de formation* ». Les questions se posent : comment choisir les spécialités ? Quelles sont celles qui offrent le plus de débouchés ? En regard de la mise en place des attendus dans les universités... Si on va sur internet et qu'on regarde les attendus, c'est pratiquement mission impossible. Non seulement ils n'y arriveront pas mais ils seront eux-mêmes responsables de leur propre échec.

Pour les profs, vous l'avez exprimé, ils sont attachés à délivrer un enseignement de qualité à leurs élèves. On est tous là pour enseigner la matière pour laquelle on a été formé. Ils savent que l'existence d'un bac national, le même pour tous, structure l'enseignement et constitue la colonne vertébrale de l'enseignement secondaire. Avec la réforme Blanquer, c'est un autre métier qu'on nous propose. Il faut aller chercher dans une banque le sujet, etc., je n'y reviens pas, cela a été développé.

Le calendrier des épreuves va impliquer forcément une annulation de service, en particulier pour les enseignants des matières évaluées en contrôle continu. L'apparition de matières non reliées à une discipline (on a parlé d' « *humanité scientifique et numérique* ». Il y a aussi « *géopolitique et sciences politiques* », « *littérature et philosophie* »), le gouvernement voudrait donc contraindre les profs à enseigner hors de leur discipline. Cela va les mettre en concurrence, en particulier, quand il y aura des suppressions de postes : qui va être chargé d'enseigner cette non-matière ? C'est tout le statut qui est remis en cause.

Carine a parlé du fait que le ministère voulait associer les enseignants à la mise en place de cette réforme. Dans l'académie d'Aix-Marseille, fin février, tous les enseignants ont reçu une lettre du recteur dans laquelle on a appris que de manière expérimentale, l'académie Aix-Marseille est maintenant organisée en 21 réseaux d'établissements, organisés autour du parcours de l'élève de la maternelle à la faculté, dirigés par un Conseil pédagogique. Il faut prendre en compte la « *réalité humaine et territoriale* » et le lien avec ce que disait Carine, c'est que pour terminer le recteur nous passe la brosse. Il dit : « *vous êtes des cadres de la fonction publique, des acteurs déterminants du projet pédagogique de réseau et je vous demande donc non seulement d'appliquer les réformes mais d'anticiper sur les réformes* ». C'est-à-dire qu'on demande aujourd'hui aux profs d'anticiper sur les réformes ministérielles.

Bien évidemment comme la majorité des profs et des enseignants, c'est la résistance qui est à l'œuvre.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire mais la mise en place du contrôle continu, c'est quand même le ministère qui sous-traite aux établissements tout le processus de l'organisation d'un examen : pour lui c'est un allègement, pour les profs ce sera une surcharge considérable de travail sans aucune compensation financière, alors que les copies du bac sont payées.

On est confrontés à un problème : un intervenant professeur des écoles maternelles qui a dit que face à un tel constat, effectivement, on devrait tous être dans la rue, unis sur des revendications communes : maintien du bac, non au contrôle continu, refus de discuter avec le gouvernement sur la base de ses projets. Ce qui pose le problème, comme l'a expliqué Jack, de sortir de la concertation, alors que certains voudraient encore nous faire croire qu'on peut obtenir quelque chose de ce gouvernement qui détruit tout.

Cette situation nous contraint donc à nous organiser pour réaffirmer la revendication, lever les obstacles et décider des initiatives à prendre. Et comme l'ont dit certains intervenants, le Manifeste et l'initiative pour la reconquête d'une école qui instruit et l'initiative du bac offrent ce cadre unitaire pour s'organiser, pour jouer un rôle pour faire éclater le consensus à tous les niveaux pour faire reculer le gouvernement.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux dans cette salle, on a un certain nombre de signatures : quelle proposition peut-on faire justement pour multiplier encore les signatures, se faire connaître, agréger autour de nous et s'organiser ? Il y a un jeune, Pierre, qui a fait la proposition que derrière une banderole se retrouvent jeunes, parents le 22 avec les deux mots d'ordre : « *Non au contrôle continu, ne touchez pas au baccalauréat !* » Et le Collectif national vous fait la proposition d'adopter aujourd'hui un appel qui pourrait être à la fois la conclusion de tout ce qu'on vient de dire et en même temps le point de départ pour amplifier encore et pour réussir à se faire entendre.

Si vous avez encore un peu de patience, je vais vous le lire. Cela s'intitulerait :

« Ne touchez pas au baccalauréat ! Non au contrôle continu ! Impossible de laisser faire !

Les 160 participants à la troisième rencontre nationale du Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit se sont réunis à la veille de la publication par le ministre Blanquer des décrets instaurant le contrôle continu contre les épreuves terminales, anonymes et nationales du baccalauréat.

Le ministre, le gouvernement veulent détruire le baccalauréat comme diplôme national et instaurer la sélection à l'université. C'est une nouvelle offensive contre le droit à l'instruction, contre le droit de la jeunesse d'étudier dans la filière universitaire de son choix. Le droit de disposer de diplômes nationaux, reconnus dans les conventions collectives, le droit pour la jeune génération d'avoir accès à une instruction fondée sur des programmes et des horaires nationaux, le droit à l'instruction égale pour tous.

Elle s'inscrit dans le droit fil des attaques tous azimuts engagées par le gouvernement contre nos droits, contre les acquis de civilisation : le bac et la sélection à l'université mais aussi les services publics, le Code du travail, la Sécurité sociale, les hôpitaux et maintenant la SNCF. Attaquer le bac, c'est attaquer toutes les conventions collectives, tous les statuts, tous nos droits.

Le Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit s'est fixé un objectif : aider à clarifier les enjeux, aider à briser le consensus pour aider à la mobilisation. Nous sommes partie prenante du mouvement d'ensemble qui cherche à résister à l'offensive généralisée en cours contre tous les droits et les acquis. Briser le consensus, regrouper le plus largement possible nécessite une revendication claire. Il n'y a rien à concerter parce qu'il n'y a rien à accepter de ce gouvernement. A chaque nouvelle offensive, le gouvernement dégage le piège de la concertation. Il n'y a rien à concerter parce qu'il n'y a rien à accepter des projets du gouvernement ni sur le baccalauréat, ni sur le lycée, ni sur la sélection à l'université, ni sur aucun des autres sujets.

Nous nous adressons à tous : impossible de laisser faire ! Ne touchez pas au baccalauréat ! Non au contrôle continu !

De nombreuses mobilisations de jeunes comme de salariés ont lieu. D'autres sont annoncées. Plusieurs syndicats de la Fonction publique notamment appellent à une grève nationale le 22 mars. Partout, dans les établissements, les services, les ateliers, tous nos lieux de travail dans les localités, les manifestations, faisons signer massivement la pétition. Il faudra bien que nous soyons entendus.

Voilà donc le texte final que nous vous proposons d'adopter en conclusion de cette réunion. »

Après une rapide discussion, l'appel est adopté à l'unanimité.

MANIFESTE
POUR LA RECONQUÊTE D'UNE ÉCOLE
QUI INSTRUISE



Signez le manifeste,
disponible sur le site : www.manifestecole.fr
Envoyez vos contributions à : manifestecole@gmail.com

MANIFESTE
POUR LA RECONQUÊTE D'UNE ÉCOLE
QUI INSTRUISE

manifestecole@gmail.com